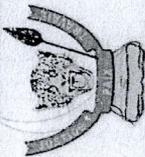


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP  
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°189/2024

A LA SOCIETE SOKIN SARL

Après avoir reçu le contrat du marché n° 003/2023, conclu avec le Pouvoir judiciaire, pour un montant total hors taxe de dollars américains cent cinquante-neuf mille six cent quarante, cinquante un centime (USD 159 640,51) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains mille cent dix-sept, quarante-huit centimes (USD 1 117,48), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 07/10/2024.

Me. Claude KAYEMBE MBAYI

Ministre Général

Directeur Administratif et Financier

